



Communiqué de presse

MASTRAD ANNONCE : EXERCICE DE BSA AU COURS DE 0,55 €

Paris, le 23 janvier 2020 – *MASTRAD (EURONEXT GROWTH : ALMAS ; ISIN : FR0004155687), marque innovante dans les ustensiles de cuisine annonce l'exercice de bons de souscription d'actions émis lors de l'opération d'émission d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions (OCABSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'une catégorie de personnes visée par les dispositions de l'article 885-O V bis du code général des impôts réalisée le 3 décembre 2019.*

Contexte de l'opération

Le conseil d'administration du 20 novembre 2019, mettant en œuvre la délégation de compétence visée aux troisième et quatrième résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 28 août 2019, avait décidé la réalisation de deux émissions d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions OCABSA2023 et OCABSA2024 avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de FCPI dans les conditions et modalités fixées par les dispositions de l'article 885-O V bis du code général des impôts

L'émission avait porté sur 4.165.200 obligations convertibles en actions de la Société (les OCA 2023) avec bons de souscription d'actions attachés (les BSA 2023, ensemble avec les OCA 2023, les OCABSA 2023) soit 4.165.200 OCABSA 2023 et 2.977.657 obligations convertibles en actions de la Société (les OCA 2024) avec bons de souscription d'actions attachés (les BSA 2024, ensemble avec les OCA 2024, les OCABSA 2024).

Les BSA attachés aux OCA ont été détachés et sont exerçables à tout moment au gré de leurs détenteurs.

Conformément aux conditions du contrat d'émission Sept (7) BSA donneront à son titulaire le droit de souscrire à une (1) action ordinaire, au prix de souscription de cinquante-cinq centimes (0,55) par action ordinaire (soit 0,0785 euros par BSA).

La réalisation définitive de l'opération d'émission a été constatée le 3 décembre 2019.

Nature de l'opération

C'est dans ce cadre que le conseil d'administration du 22 janvier 2020 a constaté l'exercice par FCPI NEXTSTAGE CAP 2023 ISF de 4.165.196 BSA 2023 donnant droit 595.028 actions ordinaires de la société émises au prix de 0,55 euros l'action.

Le souscripteur a libéré la totalité de sa souscription, soit 327.265,40 euros, par versement des fonds sur le compte de la société.

Au vu de ces éléments, le conseil a constaté la réalisation de l'émission de 595.028 actions de 0.14 € de nominal résultant de l'exercice de 4.165.196 BSA 2023 correspondant à une augmentation de capital de 83.303,92 euros de nominal et de 243.961,48 euros de prime d'émission.

Les 595.028 actions émises représentent respectivement 3,07% du capital et 2,56% des droits de vote.



Cotation des actions nouvelles

Les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions existantes à compter de leur cotation – code ISIN FR0004155687.

Incidence de l'émission sur la répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Exercice BSA2023			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% de droits de vote
MASTRAD Finance (1)	4 737 293	24,42%	8 498 540	36,63%
Mandataires sociaux		0,00%		0,00%
<i>Mathieu LION</i>	1 622 243	8,36%	1 622 243	6,99%
<i>Thibault HOUELLEU</i>	16 741	0,09%	33 482	0,14%
<i>Timothy RAMIER</i>	5	0,00%	10	0,00%
<i>Claude RAMEAU</i>	-	0,00%	-	0,00%
<i>Sabine BERNERT</i>	50	0,00%	100	0,00%
Autres actionnaires nominatifs	543 448	2,80%	570 014	2,46%
Auto détention	8	0,00%	-	0,00%
BELUGA SCI (2)	151 698	0,78%	151 698	0,65%
Opération	595 028	3,07%	595 028	2,56%
Public	11 731 242	60,48%	11 731 242	50,56%
TOTAL	19 397 756	100%	23 202 357	100%

(1) dont 95% détenus directement et indirectement par Mathieu Lion et 5% par Thibault Houelleu

(2) société civile immobilière au capital de 2000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 533 383 469 détenue à 80% par Mathieu Lion et 20% par Thibault Houelleu

Conseil de la Société – Listing Sponsor



A propos de MASTRAD (www.mastrad-paris.fr) Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la création, conception, fabrication en sous-traitance et distribution de produits innovants pour la cuisine avec un positionnement moyen haut de gamme. Avec plus de 400 références, MASTRAD propose une large gamme de produits alliant fonctionnalité, ergonomie, qualité, nouveaux matériaux, technique et design. En 25 ans, MASTRAD a su acquérir une solide notoriété auprès du grand public et des distributeurs tant en France qu'à l'international avec une présence dans une cinquantaine de pays.



MASTRAD est coté sur Euronext Growth à Paris
Code ISIN : FR0004155687 – Mnémo : ALMAS



CONTACTS

Mastrad Thibault Houelleu – Directeur général délégué

Tél. : 01 49 26 96 00 investisseurs@mastrad.fr